

www.saintvarent.fr

# ovihéria



Bulletin municipal d'information de la commune de Saint-Varent

Bulletin rédigé par les membres de la commission "Information et communication" | Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique



# Nouveau Site Internet de la commune

Après plusieurs semaines de travail, le nouveau site Internet de la commune est en ligne depuis le 1<sup>er</sup> mars dernier. Vous y trouverez tout le contenu que nous avions auparavant, avec tout de même quelques nouveautés. Mais sachez que nous travaillons encore dessus pour ajouter de nouvelles informations.

Quelques exemples d'améliorations ou de nouveaux éléments : un nouveau système de réservation des salles municipales (fermées pour le moment à cause de la situation sanitaire), un nouveau calendrier des événements, un ajout d'un système de notification (en cliquant sur la cloche en bas à gauche de l'écran, vous resterez toujours informer grâce aux notifications) et d'un système de Pop-up d'alerte météo ou autres informations importantes (il s'activera lorsque que vous arriverez sur le site) et une version mobile parfaitement adaptée, fluide et fonctionnelle.

Nous remercions la société Web-atrio pour son professionnalisme et le travail qu'ils ont accompli. Nous espérons que vous apprécierez: www.saintvarent.fr

### Conseil Municipal du mois de Février 2021

- Dans le cadre de l'élargissement aire de covoiturage à Riblaire. Le du périmètre d'exploitation de la Département doit financer la carrière de La Noubleau, une signalisation de la future aire et la enquête publique va être lancée faire mentionner sur le site afin de désaffecter une partie du internet www.covoiturage.poitouchemin rural du Rondreau, qui charentes.fr. sert d'entrée à la carrière Roy, et de déclasser une partie de la voie communale n° 45 au bout de la rue de la Porte.
- m2 a été acquise à La Brosse, il d'un enduit sur la partie du mur s'agit de l'ancien dépôt pétrolier de l'école primaire qui est de la société CPO.
- commune.
- Sèvres pour la mise en place d'une conditions de leur déroulement.

- La démolition d'une maison délabrée au 8, avenue de la Gare est terminée. Des devis sont demandés pour la réfection du • Une parcelle de terrain de 2 003 mur de clôture et la réalisation dorénavant visible.
- La somme de 12 180 € TTC a été Le principe d'organiser les budgétée pour cette année afin de festivités de la Fête de la Musique refondre le site internet de la et du feu d'artifice du 14 Juillet est retenu. Les contraintes sanitaires • Une convention va être signée détermineront le maintien, ou avec le Département des Deux- non, de ces festivités et les

# MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE



Petit rappel : Toutes les bibliothèques du réseau lecture du Thouarsais reprennent leurs horaires et leurs services normalement, tout en respectant les règles sanitaires.

Quelques dates à retenir:

- Mercredi 7 avril 17h30 à 19h : « **Croqueurs de Pages** ». Le rendez-vous des amateurs de lectures, musique, films, et partage d'un moment sympa. Ouvert à tous / Inscription obligatoire, places limitées / Gratuit.
- Mercredi 28 avril 10h30 (tout-petit) / 14h30 et 16h30 : "Raconte-moi... des histoires". Petits et grands découvriront des histoires extraordinaires avec des raconte-tapis et kamishibaï. Ouvert à tous / Inscription obligatoire, places limitées / Gratuit.

N'hésitez pas à nous contacter, nous nous ferons un plaisir de vous répondre. L'organisation peut changer à tout moment.

#### Médiathèque de Saint-Varent

Mardi de 16h à 18h - Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h Vendredi de 10h30 à 12h et de 14h à 18h - Samedi de 9h à 12h.

# **INSCRIPTION SCOLAIRE**

Pour la rentrée scolaire 2021/2022, voici la procédure pour l'inscription scolaire à l'école maternelle La Joyette de Saint-Varent, seulement pour les enfants nés en 2018. Cette procédure s'applique uniquement pour les nouvelles inscriptions, les enfants déjà scolarisés ne sont pas concernés.

Pour les nouvelles inscriptions à l'école élémentaire (nouveaux habitants), merci de contacter directement la mairie.

#### A) Procédure pour l'inscription administrative à la mairie :

<u>lère possibilité</u>: Vous devez télécharger, imprimer et compléter le dossier d'inscription sur le site de la ville de Saint-Varent (www.saintvarent.fr). Puis vous devez adresser par la poste ou déposer à la mairie, le dossier d'inscription et une copie du livret de famille, d'un justificatif de domicile (facture eau, électricité ...) et de la page des vaccins du carnet de santé de votre enfant.

<u>2ème possibilité</u>: Si vous ne pouvez pas imprimer les documents à votre domicile vous pouvez : soit retirer le dossier à la mairie de Saint-Varent ou adresser un mail : villevarent@wanadoo.fr, à l'attention du service scolaire, en indiquant vos coordonnées : NOM, Prénom, adresse postale – adresse mail et le nom et prénom de votre enfant ainsi que sa date de naissance. La mairie vous adressera alors le dossier par voie postale.

Après l'inscription administrative, un certificat d'inscription scolaire sera adressé à chaque famille.

#### B) Validation de l'inscription :

La mairie se chargera ensuite de transmettre le dossier d'inscription à la directrice de l'école maternelle qui contactera les familles pour valider l'inscription scolaire de leur enfant et les informer des journées «portes ouvertes » qui seront instaurées pour l'accueil des nouveaux élèves.



Mairie de Saint-Varent - Service Scolaire 3, place de l'Hôtel de Ville - 79330 Saint-Varent 05 49 67 62 11 / villesaintvarent@wanadoo.fr / www.saintvarent.fr

# **JEUNES SAPEURS POMPIERS**

La division des Jeunes Sapeurs Pompiers de Saint-Varent lance sa campagne de recrutement pour septembre 2021. Les jeunes nés entre le 1<sup>er</sup> août 2007 et le 31 décembre 2008 peuvent envoyer leur lettre de motivation, par courrier ou par mail : stvarent@adjsp79.fr, avant le <u>14 mai prochain</u>, en l'adressant au responsable de la division JSP.



Centre d'Incendie et de Secours - Responsable de la division JSP Rue du Bois de la Porte - 79330 Saint-Varent / stvarent@adjsp79.fr



# **BUDGET PRÉVISIONNEL 2021**

Budget

Le Conseil Municipal s'est tenu le mardi 23 mars dernier et a voté le budget 2021.

## **BUDGET D'INVESTISSEMENT**

Le budget global d'investissement est de 912 835 € dont 179 954 € de dépenses 2020 reportées et 30 158 € de recettes 2020 reportées.

Principaux postes de dépenses d'investissement			
Bâtiments communaux	142 882 €		
Achat matériel / mobilier / divers	91 117 €		
Remboursement capital emprunts	153 533 €		
Voirie	181 398 €		

Principales recettes d'investissement		
Excedent de fonctionnement capitalisé	168 871 €	
Virement de la section de fonctionnement	454 768 €	
Subventions	12 363 €	
Fonds de compensation de la TVA	23 150 €	

Budgets annexes	Fonctionnement	Investissement	
Lotissement du Thouaret	65 177 €	64 477 €	
Ensemble commercial	48 278 €	35 427 €	



# ETAT DE LA DETTE

Les annuités d'emprunt du budget principal, pour l'année 2021, se montent à 216 519 €, soit 88,27 € par habitant (la moyenne nationale 2019 : 91 € / habitant, budget principal uniquement).

Le **capital restant dû** est de 2 189 108 €, soit 892,42 € par habitant (la moyenne nationale 2019 : 703 € / habitant).

# **FISCALITÉ**

Les informations fiscales pour 2021 n'ont pas été transmises à cette date. Les moyennes départementales et nationales ne sont donc pas connues, ni les bases fiscales sur lesquelles s'appliquent les taux.

Concernant le taux de la taxe d'habitation, celui-ci est gelé depuis 2019 et jusqu'en 2023, date de la suppression de cette taxe.

Une nouveauté pour cette année, le taux de taxe foncière sur les propriétés bâties du département vient s'ajouter à celui de la commune, soit un total de 36,41 %. il s'agit donc d'une opération neutre pour les contribuables.

En %	SAINT-VARENT	
Taxe d'habitation	13,86 %	
Foncier bâti	36,41 %	
Foncier non bâti	62,56 %	
La fiscalitá do	la communa ost	

La fiscalité de la commune est inchangée par rapport à l'année 2020

# **DONNEURS DE SANG**

*Jeudi 8 avril 2021*, Collecte de sang, de 16h à 19h, à la salle Léonard de Vinci.

Organisée par les "Donneurs de Sang de Saint-Varent".

Pensez à vous inscrire sur le site www.resadon.fr





# **ETAT CIVIL**

**YANIS**, né le 12 février 2021, au foyer de M<sup>me</sup> Sophie MARSAULT et M. Grégory RETUREAU

**HERMINIO**, né le 17 février 2021, au foyer de M<sup>me</sup> Marine TESTON et M. Alexis AUGUSTO

# CONTACT

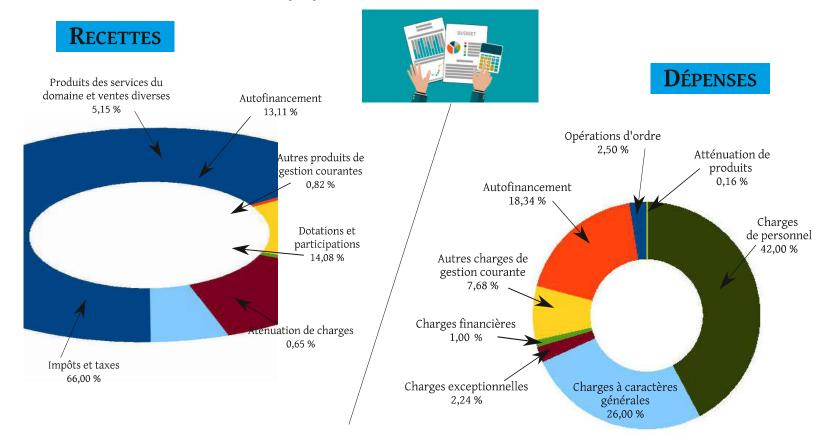
Pour le bulletin du mois de mai 2021, toutes les informations devront être transmises avant le 13 avril 2021.

Mairie: 05 49 67 62 11 villesaintvarent@wanadoo.fr Médiathèque: 05 49 67 54 41

mediatheque.stvarent@thouars-communaute.fr

#### BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Le budget global de fonctionnement est de 2 479 441 €



# **SUBVENTIONS ASSOCIATIONS**

Chaque année, la commune de Saint-Varent alloue des sommes aux associations.

En voici la répartition:



Associations	MONTANT	Associations	MONTANT
Sportives	4 323 €	Protection du patrimoine et Culture	660 €
Sociales, humanitaires et caritatives	1 010 €	Centre Socio Culturel	42 568 €
Activités scolaires et périscolaires	848 €	Divers et loisirs	2 765 €
Associations Hors Saint-Varent	705 €		